

vienne | vallée du rhône

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION Ce vendredi en conseil communautaire

150 € pour l'achat d'un vélo électrique



La prime de l'Agglo est de 150 € par vélo et peut atteindre 200 € pour les foyers non imposables grâce à l'aide apportée par l'État dans le cadre de son Plan Vélo. Photo Illustration Le DL

Vienne Condrieu Agglomération offre 150 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), soit 5 000 € au total pour une trentaine de primes, dans un premier temps. La prime peut atteindre 200 € pour les foyers non imposables grâce à l'aide de l'État dans le cadre de son Plan vélo.

Ce dispositif est mis en place selon certaines modalités, dont l'achat obligatoire du VAE auprès des vendeurs professionnels implantés sur le territoire de l'Agglo assurant un service après-vente : Cycles Blain, E-Bike Solutions, Intersport et Rhonavélo à Vienne, ainsi que Décathlon à Chasse-sur-Rhône.

Pour en savoir plus sur la prime mise en place par l'Agglo : vienne-condrieu-agglomeration.fr